

Angers le 15 décembre 2009

Monsieur le Président
Angers Loire Métropole
BP 80529
49105 Angers Cedex 02

Objet: Modifications et révisions simplifiées des POS des communes d'Angers, Avrillé, St Barthélémy-d'Anjou et Trélazé, après les rapports, conclusions et avis de la commission d'enquête.

Monsieur le Président,

La commission d'enquête a rendu, le 12 novembre 2009, ses rapports, conclusions et avis relatifs aux modifications et révisions simplifiées des POS des communes d'Angers, Avrillé, St Barthélémy-d'Anjou et Trélazé, remis en vigueur après l'annulation du PLU Centre.

La Sauvegarde de l'Anjou avait fait plusieurs observations sur les projets de révisions simplifiées, présentées lors de la réunion de travail du 25 juin 2009, dont on peut regretter qu'elles n'aient pas été prises en compte dans les documents mis à enquêtes publiques.

C'est la raison pour laquelle, La Sauvegarde de l'Anjou a déposé de très nombreuses observations au cours de ces enquêtes publiques, reprenant pour l'essentiel celles qui avaient été faites le 25 juin, en les assortissant des arguments qui nous paraissent justifier nos demandes d'avis défavorables de la part de la commission d'enquête pour certains dossiers.

La quasi totalité de celles-ci ont été prises en compte par la commission d'enquête qui les a jugées fondées, pertinentes voir même judicieuses. Au total, sur les vingt révisions simplifiées et les quatre modifications mises à enquêtes publiques, la commission d'enquête a formulé trois avis défavorables et douze avis favorables avec réserves. Ces réserves doivent être dûment levées par des modifications des projets pour que les avis de la commission d'enquête soient considérés comme favorable.

Nous nous permettons de présenter, dans la fiche jointe en annexe, les réserves de la commission d'enquête qui paraissent essentielles et qui mériteraient d'être prises en compte dans la finalisation des révisions des POS des quatre communes concernées par l'annulation du PLU Centre.

La Sauvegarde de l'Anjou est disposée à compléter cette analyse avec vos collaborateurs de manière à ce que le débat suscité par l'enquête publique enrichisse fondamentalement les documents en cours d'élaboration. Elle attend que le conseil d'agglomération appelé à délibérer sur ces projets signifie par ses votes une nouvelle approche, véritablement durable et participative, de la politique d'urbanisme.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce sujet et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.

Yves LEPAGE
Président

La présente lettre est ouverte et sera communiquée aux élus du conseil communautaire, à M. le Préfet et à la presse.